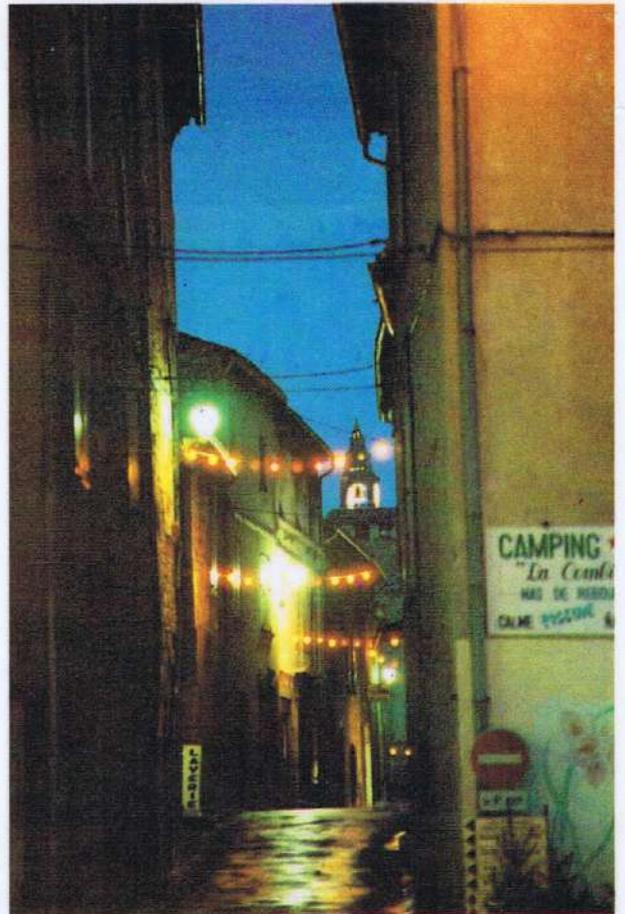


REVUE MUNICIPALE

1990

BARJAC



MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



011677 0029

En consultation sur place



CEGELEC

- Lignes et réseaux électriques
- Automatismes et Instrumentation
- Entretien - Maintenance Industrielle

Direction Régionale du Sud-Est
Centre des travaux ALES
Z.I. de Bruèges 30100 ALES

☎ **66 30 73 22**
Telex : 345 070
Télécopie 66 30 28 47

Société PELLET - CHEIREZY

30340 BARJAC

☎ **66 24 50 44**

- Voirie
- Travaux Publics
- Eau
- Assainissement
- Terrassements généraux

LOCATION DE SALLE

LES ORMEAUX
BARJAC



LOCATION VAISSELLE

R. NOUET ☎ **66 24 50 41**

Ambulance et v.s.l. de BARJAC 30340



Transports Médicaux Agréés
J.L. GOMARD

●
Transport de corps
Service Funéraire

☎ **66 24 52 20** Jour
☎ **66 24 40 43** Radio/Nuit **TAXI**

Restaurant «CHEZ COCO»

Pizzas - Grillades au feu de bois
Cuisine Familiale

Km 4 - Route de Vallon - Pont de Vagnas
30340 BARJAC ☎ **66 24 52 37**

Les créations de Liane et Mélody

- artisanat ● cadeaux
- Très grand choix de bijoux fantaisie

Liane crée aussi sur commande pour vos robes de fêtes et de cortège de mariage

Ouvert tous les jours

Grand'Rue - 30340 BARJAC ☎ **66 24 54 87**

Coiffure «ELLE et LUI» Rue Salavas

Sur rendez-vous : du lundi au vendredi 9h/12h
et 13h 30/18h 30.

Le samedi,
sur rendez-vous 9h/17h non stop. ☎ **66 24 57 73**

SYNERGIUM

visite sur rendez-vous
AGENCE IMMOBILIERE

Vente propriétés, mas, maisons anciennes, villas
Route de Vallon Pont d'Arc ☎ **66 24 54 57**
Le Mas Escombelle ☎ **66 30 07 37**

LE BILLET DU MAIRE

Ce bulletin, nous le savons, est attendu, depuis trop de temps. Il s'agit là d'un manquement à notre programme. Nous vous présentons des excuses.

Désir d'agir intensément et concrétiser avant d'étaler ?

Souci de transmettre des informations avec le maximum de précisions, sur des grandes réalisations telles que les écoles, la salle des fêtes,

la déviation, la station dépurateur, création de l'Usine et de la carrière ?

Toutefois, nous ne pouvons pas dire que nous sommes restés sans communiquer.

Nous avons abondé la presse locale en photos et articles; des animations estivales ont fait l'objet de brochures détaillées.

Les boîtes aux lettres ont reçu les annonces de manifestations nombreuses. Les personnes âgées ont été dotées d'un guide établi par la Commission d'Aide Sociale et puis, c'est irremplaçable, nous avons eu ensemble de grands rendez-vous : tous les 23 juin, les 8 mai et 11 novembre, pour les vœux... des dizaines de rencontres avec les associations. Chacun de vos élus est parmi vous, partout, et je sais que vous ne vous privez pas de l'interroger et de vous faire entendre.

Ce ne sont pas des élus du dimanche !

Nous travaillons à cœur perdu à un Barjac plus beau, plus haut, où il fasse bon vivre et dont chacun soit fier; mais si la fraternité, l'humain, le

sens de l'autre devait reculer, alors nous aurions perdu

La communauté sera surtout ce que chacun aura donné, personnellement.

BARJAC n'est pas un îlot. Tout ne dépend pas de nous. Le chômage, les bas salaires, la diminution des pensions et des revenus agricoles, sont des réalités.

Les difficultés de nos jeunes à se faire une place dans la vie et au pays nous indignent.

Les élus locaux ont de plus en plus tendance à servir de boucs-émissaires.

Les vrais responsables s'en réjouissent.

Pourtant, quelle richesse pour la France que l'action dévouée des ses 37.500 Maires, des ses 500.000 élus municipaux, pour la Démocratie et l'affirmation des parties communes nécessaires à la vie ensemble !

En 20 mois, nous avons

beaucoup réalisé et appris.

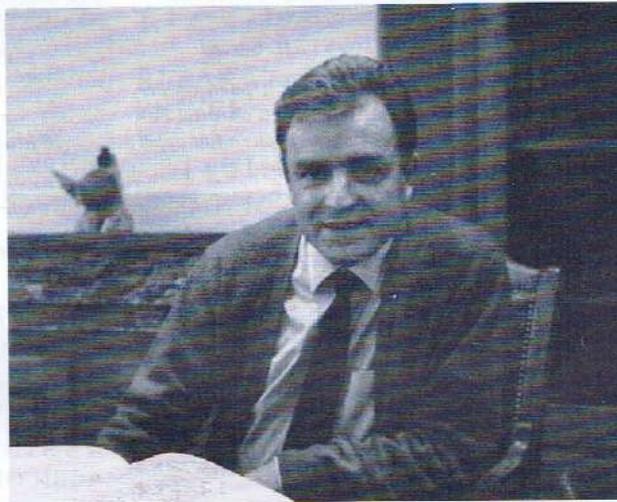
Nul n'est seul. Chacun doit savoir composer avec l'autre, celui qui exige un chemin ne doit pas ignorer celui qui attend des bancs à l'école.

La gestion est un choix, tout choix est cruel.

Nous n'avons pas le monopole des pouvoirs et des dévouements.

C'est bien ainsi, pour BARJAC !

Edouard CHAULET.





LES COMMISSIONS

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE :

Monsieur PASCAL Pierre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

SYNDICAT DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Monsieur SARRAZIN Michel

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Madame NOUET Nadine

COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur PILOT Jean-Michel

COMMISSION DES FINANCES

Monsieur DUMAS Claude

COMMISSION AGRICOLE

Monsieur DUMAS Claude

COMMISSION DES TRAVAUX

Monsieur DUMAS Claude

COMMISSION ENVIRONNEMENT SITES ET PATRIMOINE

Madame LAGORSSE Arlette

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

Monsieur LAVIE Fernand

COMMISSION CULTURELLE

Monsieur LAVIE Fernand

COMMISSION DES BOIS

Monsieur SOULIER Yves

COMMISSION DES FETES

Monsieur PASCAL Pierre

COMMISSION DES FOIRES - MARCHES - TOURISME

Monsieur MONTEIL Gérard

Chacun des 15 élus a pu travailler dans les commissions qu'il a choisies. Par ailleurs, chacune des réunions a fait appel à de nombreux non-élus pour avis.

MAIRIE - TEL : 66 24 50 09
SYNDICAT DES EAUX - TEL : 66 24 50 70
POMPIERS - TEL : 18
GENDARMERIE - TEL : 17

Monsieur Edouard CHAULET : Maire - Conseiller Général

- mercredi : de 10 à 12 heures

- vendredi : de 8 à 12 heures

Monsieur Claude DUMAS : 1er Adjoint

- mercredi : de 9 à 12 heures

Madame Jeaninie NOUET : 2ème adjoint

- mardi : de 15 à 18 heures

- jeudi : de 15 à 18 heures

Monsieur Gérard MONTEIL : 3ème Adjoint

- samedi : de 10 à 12 heures

Monsieur Pierre PASCAL : 4ème Adjoint

- mardi : de 9 à 12 heures

- vendredi : de 9 à 12 heures

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

- lundi : de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures

- mardi : de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

- mercredi : de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

- jeudi : de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures

- vendredi : de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

- samedi : permanence des Adjoints, le matin

ASSISTANCE SOCIALE AGRICOLE :

- le 1er lundi matin de chaque mois

ASSISTANTE SOCIALE DU REGIME GENERAL :

- les 1er, 3ème et 5ème vendredi matin de chaque mois

PERMANENCIER DE L'A.D.A.S.E.A. :

- le 3ème vendredi matin de chaque mois

PERMANENCIER DE LA SECURITE SOCIALE :

- le mardi matin de chaque semaine

commission scolaire "priorite des priorites"

Participants : Présidents des A.P.E., Directrice des Ecoles, Conseil Municipal, Maires des communes voisines

	ecole publique	ecole privee
1989	109	46
1990	108	48

Répartition par commune :

St-Privat : 15
 Labastide : 01
 Bessas : 09
 Vagnas : 01
 Montclus : 01
 Rivières : 01
 Barjac 128

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES :

Tous les ans, 50 000 F subventionnés à 80 % par le Conseil Général : Goudronnage montée, fermeture hall, Ecole Route de Vallon

Grosses réparations engagées depuis 1989, 50 % de subvention :

- Réfection des Façades
 - Remplacement du mobilier scolaire dans 3 classes
 - Escalier extérieur entre les deux niveaux de l'Ecole Publique
 - Traitement du pluvial
 - Aménagement du préau à l'Ecole route de Vallon, utilisée par des associations, hors période scolaire (gyms, réunions...)
 - Reprise des toitures
 - Cantine : Traitement du Sol Thermoplastique - 2 remise aux normes électricité - chauffage - éclairage adapté - reprise des plafonds dégradés
- Montant total des travaux



T.T.C. : 685.135,37 F

REPARATION DE L'ECOLE PRIVEE :

- Traitement du sol thermoplastiques classes du bas
 - Remplacement de l'éclairage
 - Remise en état d'une salle du château (Plafond à la française)
- Montant total des travaux T.T.C. : 70.000 F

PARTICIPATION DES COMMUNES AU FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES



- 2 475 F/élève en 89 (Ecole Privée, Ecole Publique)
- 2 465 F/élève en 90

Participation : 20 % en 89 - 33 % en 90 - 66 % en 91 - 100 % en 92

Les frais de fonctionnement sont étudiés régulièrement en détail en commission scolaire et discutés avec les maires, tels que :

- Prix fournitures scolaires : 175 F (89), 200 F (90), 220 F (91)
- Subvention classes découvertes : 175 F/élève
- Achat de livres départ en 6ème.

Participation en 90 au Projet de lecture du C.E.S. Armand COUSSENS à St-Ambroix : 3

600 F (24 élèves de Barjac) pour la réalisation d'un journal écrit par les élèves et les parents.

Achats d'équipement sportif : Aménagement progressif de la piste de la Lisette.

J.M. PILOD

1 La Rentrée : Mme Pelatant, Mme Boffill

Mme Cambassedes : Nouvelle Directrice

M. Pilod, M. Chaulet

2 "Une classe restaurée"



BARJAC

POPULATION

(recensement 1990) : 1380
habitants

ENFANTS

scolarisés à BARJAC :

155 enfants,

dont 34 venant des communes
extérieures

LONGUEUR DE LA VOIRIE (rurale + communale) : 58,112 kms

IMPOTS LOCAUX :

Taxe d'habitation : 13,44 %
Foncier bâti : 16,78 %
Foncier non bâti : 70,35 %
Taxe Professionnelle : 16,99 %
Taux inchangé pour 1990.

CLUBS ou Associations Barjacoises : 33

Entreprises commerciales artisanales et professions libérales : 97

Personnel Municipal :

11 Titulaires dont 9 à temps complet
1 Vacataire
2 Contrat Emploi Solidarité

Quelques Consommations :

- Consommation Electrique (Bâtiments Communaux - Eclairage
Public - Chauffage) : 223.000 F
- Consommation Eau : 24.000 M3 en 1989 — 19.000 M3 en 1990

Permis de Construire délivrés :

- en 1989 : 30 dont 7 maisons individuelles
- en 1990 : 33 maisons individuelles et 5 agrandissement logements
existants.

"Un paysage urbain qui invite fortement les visiteurs"

BUDGETS

FONCTIONNEMENT	1989	1990
	Réalisations	Prévisions Budgétaires
DEPENSES	5.364.900 f	7.308.017 F
RECETTES	6.999.867 F	7.308.017 F
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	5.753.286 F	4.789.384 F
RECETTES	5.774.983 F	4.783.384 F
FISCALITE		
PRODUIT DES 4 TAXES	1990.526 F	2125.517 F
TAXE D'HABITATION 13,44 %	599.644 F	632.110 F
FONCIER BATI 16,78 %	492.180 F	518.987 F
FONCIER NON BATI 70,35 %	359.657 F	609.416 F

Taux Communaux inchangés de 89 à 90

DETTE COMMUNALE

Annuité de la dette par habitant (1245 habitants)	767 F	788 F
Commune de même catégorie		
dans le département	1 204 F	
dans la région	978 F	
Annuités de remboursement des emprunts contractés	952.253 F	978.392 F
Subventions en annuités Conseil Général	235.800 F	284.000 F
Subventions en capital Conseil Général	370.000 F	511.000 F
Subventions Conseil Régional (y compris Salle Polyvalente)	444.200 F	270.000 F
Subventions versées aux associations barjacoises	128.000 F	135.230 F

RECETTES NOUVELLES	1989	1990	Pour memoire 1988
Taxe de séjour	29.588 F		0
Marchés	58.000 F	100.000 F	22.485 F
Brocante	58.460 F	140.000 F	42.710 F
Participations scolaires communes limitrophes	17.325 F	27.061 F	0
Carrière (location)		7.200 F	
Locations salles municipales			

LE CONSEIL MUNICIPAL

- a baissé le taux sur la taxe EDF de 19 % à 15 %. La consommation ayant augmentée, la perte est nulle. 1,1 MF de renforcements électriques subventionnés à 8,8 % ont été réalisés.
- a renégocié 3 emprunts à taux élevé soit un gain annuel de 12.500 F (un emprunt à 16,5 % est en cours de renégociation avec le CDC)
- réduit les dépenses d'eau (24 000 M3 en 89 - 19 000 M2 en 90)

EMPLOI

- La Carrière du Ranc a créé 7 emplois. Un matériau de qualité sera utilisable pour la restauration.

La location de 4 hectares rapporte 7200 F par an et 20 F par M3 extrait, avec l'espoir de 7000 M3/an.

Le siège social est rue du Bouc à Barjac (associés PERRIER-BANIDE).

L'emprunt de 2,3 MF n'est pas garanti par la commune mais par la SODLER

La production de pain et viennoiserie crus sera expédiée dans des terminaux de cuisson dans le Sud de la France et à Dijon

- La S.A.H.M.M. qui a connu des difficultés a toujours trouvé une aide des élus.

- Les nouvelles cultures liées à l'irrigation devraient appeler plus de main d'oeuvre saisonnière.

- L'Usine "La (G) Ardèchoise" emploiera jusqu'à 25 personnes en vitesse de croisière. La commune a

fourni un terrain nu (- valeur 120.000 F en 1990) et une aide efficace pour les aides publiques :

- Conseil Général : 300.000 F

- Conseil Régional : 300.000 F

- Etat : 600.000 F

L'immeuble est estimé à 3,5 MF

Chômeurs 1990	Hommes	Femmes	Total
	29	45	74
Indemnisés	9	18	27

Monsieur DEVILLIERS Laurent en sera le P.D.G.

L'entreprise est exonérée pour 5 ans de taxe professionnelle. Elle s'acquittera de la taxe locale d'équipement (2% des investissements) et de la taxe foncière bâtie.

Les créations d'emploi sont les acquis les plus importants d'une Mairie.

Mais les atouts ne sont pas entre nos mains.

Pourtant, toutes les opportunités ont été examinées et nous sommes heureux d'en avoir saisi d'aussi valables.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Les membres élus : Mme NOUET, M. CHAULET, Mme DANIEL, M. SARRAZIN, M. MONTEIL
- Les membres non élus : Mlle LAVIE, Mme

déplacements organisés et surtout des animations, telles que :

- Chanteuse Emmanuelle MANSART : coût 2200 F subventionné à 60 % par le Conseil Général.
- Flamenco : 1500 F
- Chorales : "La Font de Bonnet"
- Musique : "Les Enfants de BARJAC"

Un guide des aides pour des personnes âgées a été édité en 800 exemplaires

Les jeunes soldats ont reçu un virement de 250 F en 1989 et de 300 F en 1990.

Des dons ont été reçus par le CCAS représentant 2625 F en 1989 et 7600 F en 1990. Merci pour la générosité de ces donateurs.

Tout au long de l'année, de nombreuses interventions sont effectuées en faveur du logement, du R.M.I., du "dépannage urgent", de renégociation, de dettes...

BUDGETS :	1988	1989	1990
- Recettes : Subventions Communales	14 000 F	14 000 F	14 000 F
- Dépenses : Repas de Noël	9 312 F	8 439 F	8 500 F
Colis de Noël	13 066 F	15 943 F	16 000 F

Malgré notre bonne volonté, nos moyens sont limités⁸ financièrement, mais nos coeurs sont ardents.

MISSOT, Mme COMTE, M. LABORIE

ACTIONS :

Préparation de nombreux dossiers avec Monsieur ANDRE concernant les aides médicales à domicile, les aides ménagères, les forfaits hospitaliers, les allocations aux handicapés, les aides en urgence.

Organisation des semaines des personnes âgées qui ont touché à chaque fois plus de 150 personnes de toutes les communes avec goûters,

distribués à toutes les communes du Canton.

Les repas en faveur des anciens de plus de 70 ans ont à chaque fois réjoui près de 100 personnes.

Les colis de Noël ont été distribués à 130 personnes avec des visites dans les hopitaux et à domicile. L'accueil est toujours chaleureux.

Mme NOUET



"Dites-le avec des roses"



SITE ET PATRIMOINE



Un BARJAC propre : pour ce faire ont été mises en place dans des différents endroits du village des corbeilles à papier. Une aspiratrice a été achetée pour les feuilles et gravillons et l'achat d'un karcher a permis de nettoyer monuments, fontaines et W.C.

Les platanes ont été taillés et traités pour préserver les irremplaçables ombrages du village.

BARJAC participe chaque année au concours des villages fleuris du Conseil Général.

La Place de la Renaissance est terminée avec l'aménagement du rond-point avec pierres d'Orgnac, bancs et engazonnement.

- Travaux à la Mairie : réfection de la Salle du Conseil et aménagement de deux bureaux au 2ème étage. Remise en état de la façade côté Tour de l'Horloge. Les bureaux permettant un meilleur travail des adjoints et des assistantes sociales.

Montant des travaux :
Salle du Conseil et Bureaux :

117 150 F (Subvention 10% en capital)

Façade : 27 000 F (Subvention : 30 + 30 % Conseil Général)

- Site de La Lisette :

Aménagement devant le kiosque d'une place ombragée hors jeux de boules, délimitée par des bacs en pierre de BARJAC offerts par la "Carrière du Ranc".

Dans la Lisette, aménagement d'un W.C. public (montant : 210 000 F, piste incluse - Subvention 60%)

Aménagement d'une piste de danse qui sert également aux sportifs (montant : 16000 F - Participation du Comité des Fêtes : 6000 F

- Aménagement paysager de la butte au-dessus du Stade.

- Mise en place d'un fléchage des lieux publics, des commerçants et des artisans (en liaison avec l'U.C.I.A.P.L.) : 10 000 F.

- Mise en place de panneaux routiers pour la sécurité et plaques signalant les H.L.M. et le Lotissement

(subventionné par les amendes de police et la D.G.E. 2ème part) 25 000 F.

La Commission au travail : Mlle Lagorsse

Les architectes Agapitos et Mercier

L'ingénieur subdivisionnaire M. Sabatier

Patrimoine : La Mairie paie d'exemple

Mlle LAGORSSE



LES ACHATS

BARJAC PROPRE

Aspirateur à feuilles : 29 030 F
Poubelle : 14 100 F
Fourgon J9 : 89 500 F
Karcher : 18 300 F
Pulvérisateur : 6 072 F
Coupe-haies : 2 787 F
1 Photocopieur : 54 500 F

A ce jour, 132 000 photocopies ont été tirées dont la moitié a été consacré à la vie associative.

Le personnel de bureau assure une permanence tous les lundis de 18h à 19h, pour effectuer les tirages des associations.

Machine à laver à l'Ecole Publique : 2 600 F
Aspirateur Bâtiments Communaux : 1 700 F
Appareil photos : 1 500 F
Vasques Médicis : 3 500 F
150 Chaises Château : 21 300 F
Tapisseries : 23 000 F
Plantations diverses : 4 200 F

LES TRAVAUX DE NOS EMPLOYES

Pour Messieurs DUMAS - EUZENNE - SONZOGNI, l'efficacité s'est accrue grâce à du matériel : fourgon J9, Karcher, pulvérisateur, taille-haie, aspirateur...

Saisonnièrement, Messieurs JALIBAT, BARBOSA et RICOUX ont effectué des remplacements appréciables.

Parmi les tâches de routine :

- environnement HLM
- station d'épuration
- enterrements
- nettoyage des cours d'école
- nettoyage des places et rues (vendredi)
- poubelles, rue du Bouc et pendant la Brocante
- installations des salles pour les associations, les fêtes, les cérémonies
- traçage parkings, arrosage
- débroussaillage chemins (120 Kms)

Parmi les travaux en régie :

- sablage des fontaines, grilles, croix...
- murs (monument aux morts, rue du 19 mars, rte d'Orgnac, écoles
- implantation des poubelles, vasques, arbres, plantes...
- stade, rond-points
- réfection plafond à la française au Château
- décroûtage escaliers Château, ancienne gendarmerie, entrée hall Mairie
- peintures : rampes, vasques, menuiseries, écoles...
- réparation des chemins
- enlèvement des encombrants

- ravalement cimetière, église

Les cantinières Mesdames DUMAS et NATONI, aidées de Contrat-Emploi-Solidarité, Mlles BELLIL, DONNEE et FAUVEAUX nettoient les classes et salles tous les jours.

Les A.S.E.M. ont fourni des efforts appréciés des familles, Mesdames AYMARD et VIGNAL.

Madame SEGUIN a accru ses efforts avec l'entretien des nouvelles salles de la Mairie.

Madame VILLE, Messieurs BENEVENT et ANDRE ont apporté un plus avec l'accueil aux associations le lundi de 18 à 19 Heures.

La révocation d'un pompier professionnel a été une cruelle nécessité. Monsieur DIVOL est stagiaire sur le poste.

La base horaire de travail est de 37 heures payées 39. Une prime de fin d'année a été instituée (500 F).





LA VIE DES ASSOCIATIONS

BARJAC ACCUEILLANT- Anciens Combattants :

1) Belle réussite du Congrès Départemental de l'ANACR à BARJAC avec 80 délégués.



- 6
- 2) Préparation de la journée de la Déportation avec plantation du rosier résurrection, une représentation à l'échelon national a été demandé.
- 3) Congrès départemental FNDIRP.
- 4) Les Maires du Canton avec les gendarmes.



LES REALISATIONS :

- Ecoles Publiques (préau - hall d'entrée) : 685.135 F
- Ecole Château : 70.000 F
- Bureau au Château
- Piste de Danse (Lisette)
- Mairie : (salle du Conseil - bureaux 2ème étage) 117.150 F
- Fossés route de Bagnols
- Studio ancienne gendarmerie : 120.000 F
- Achèvement place Renaissance
- Panneaux (UCIAPL Plan de Sécurité) : 25.000 F
- Taille et traitement platanes - Cimetière : 49.700 F
- HLM (environnement)



- Façade Mairie : 26.986 F
- Fontaine du Kiosque (placettes)
- Promotion touristique (affiche S.I., aide au dépliant

, animations estivales, F.R.3., allègement des charges en ordures ménagères pour les campings.

1 M. Roucaute, M. le Colonel Charriot, M. Dolezon

2 Le Tai Ji Tsu - Pt M. Castro - (rez-de-chaussée au Château

3 Les Maires du Canton avec les gendarmes

4 "Les Enfants de Barjac" Pt. Four Jean

5 Le Comité des Fêtes M. Colin

6 H.L.M. réhabilitées

7 La Danse à la salle d'activités multiples

"8 Sport-plaisir" M. Bernard

Le Syndicat d'Initiative Pt M. Divol, Mme Ribart





SALLE DES FETES

Constatant que l'actuelle Salle des Fêtes ne correspond plus et que les écoliers -c'est une bonne chose- tiennent de plus en plus de place, le Conseil Municipal a opté pour en réaliser une au "Château".

Plus d'un an de réflexion avec de nombreux architectes (M. AGAPITOS, M. DREYFFUS, Architectes des Bâtiments de France, M. MERCIER, M. FULCRAN... la Commission Site et Patrimoine", le Conseil Municipal a débouché sur une salle de 250 M² qui remplacerait le préau devenu dangereux. Associés aux 300 M² des 4 salles déjà aménagées, cela représente un espace de classe.

En outre, une terrasse agrandirait la cour et les belles voutes du rez-de-chaussée deviendraient sèches et aménageables à peu de frais.

Les "extérieurs" pierres délitées, linteaux, fenêtres, portails seront soignés.

Les financements acquis sont de 50% sur 1.500.000 F par le Conseil Général, de 270.000 F par le Conseil Régional, 32.000 F de la Direction Régionale de l'Architecture et de l'Environnement

et 80.000 F en capital du Conseil Général. Le coût total voisine à 1.650.000 F H.T. L'Exécution aura lieu courant 1991.



Une salle des fêtes au Château

TRAVAUX

VOIRIE RURALE

Programme 1989 :

Goudronnage des chemins du Mas Frescaty et de l'Hôtel du Rivet, ainsi qu'une portion dangereuse à Ribautes.

Participation de la Commune à St Privat de Champclos sur le chemin des Termes (12.000 F) et sur le chemin de la Rouvière (12.000 F).

Programme 1990 :

Création du Chemin du Mas du Rieu

Goudronnage des chemins de Planlong et du Mas Neuf

Entretien par le personnel communal des chemins du Mas de Vignon, du Clos du Portail, Ribautes, Le Mazert, Mas de la Croix.

Nivelage et compactage avec de la terre rouge du Chemin de la Baraquette.

Coût total des travaux : 300.000 F T.T.C. subventionnés à 25 % en capital et 25% en annuités.

VOIRIE COMMUNALE

Remise en état de la rue des Lilas et de la rue des Violettes avec réfection des trottoirs

Remise en état rue des Glycines, impasse Place des Ecoles, rue Place Renaissance, Place

Avenue Chaillot, Place de la Calade, trottoirs Terrain de Tennis.

Coût total des travaux : 215.000 F T.T.C. subventionnés à 40% en capital, soit 72.000 F.

ELECTRIFICATION

Travaux effectués :

Renforcement des réseaux quartier Ribautes, Le Mazert, Le Mas Lozard, Mas du Rieu, rue Saint-Michel, rue des Glycines, Place Joseph Comte, rue Basse.

Travaux en souterrain, Place de l'Horloge

Eclairage du Château et de l'Eglise

Poste de malaygue pour la station de pompate destinée à l'irrigation

Travaux La Viste - Moret

Coût total des travaux :

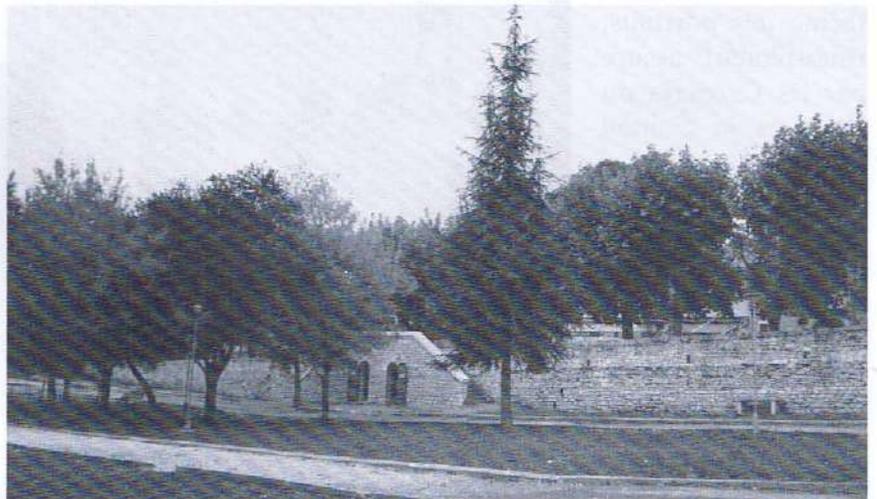
en 1989 : 610.000 F

en 1990 : 540.000 F

Subventionnés à 88,6% : 70% subvention FACE + Récupération TVA 18,6%

Programme DGE : 38.000 F subventionnés à 45 % par l'Etat et 45% par le Conseil Général en capital.

M. DUMAS.



W-C Publics à la Lizette

CULTURE

La Commission Culturelle s'efforce d'associer aux élus les compétences de professionnels des Arts et de la Culture.

Sans se substituer aux associations qui oeuvrent dans ce sens et que la municipalité aide, la Commission Culturelle entend affirmer son rôle propre. Son but est d'élargir le cercle des connaisseurs sans porter atteinte à la qualité des oeuvres et des manifestations. Avec des moyens limités, des manifestations importantes ont été réalisées grâce à l'appui de nombreux dévouements, concours photos gérés par le photographe professionnel J.M. ANDRE sur le thème des portraits, financement assuré par les Carrières du Ranc et le Conseil Général.

Exposition photos "Mines d'Anges" de Cécile GARIVET au préau.

Exposition faune et flore, subventionnée par le Conseil Général (M. TAYOLLE).

Deux concerts Rock (Lisette et Salle des Fêtes) Pascal SALE et Blue Rock

Concert de Guitare Classique : grâce à l'acoustique des tapisseries et avec le feu de cheminée, vin nouveau et châtaigne. Interprète Santiago LUCAS MOLL.

Spectacle Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par l'association "Les Chrysanthèmes".

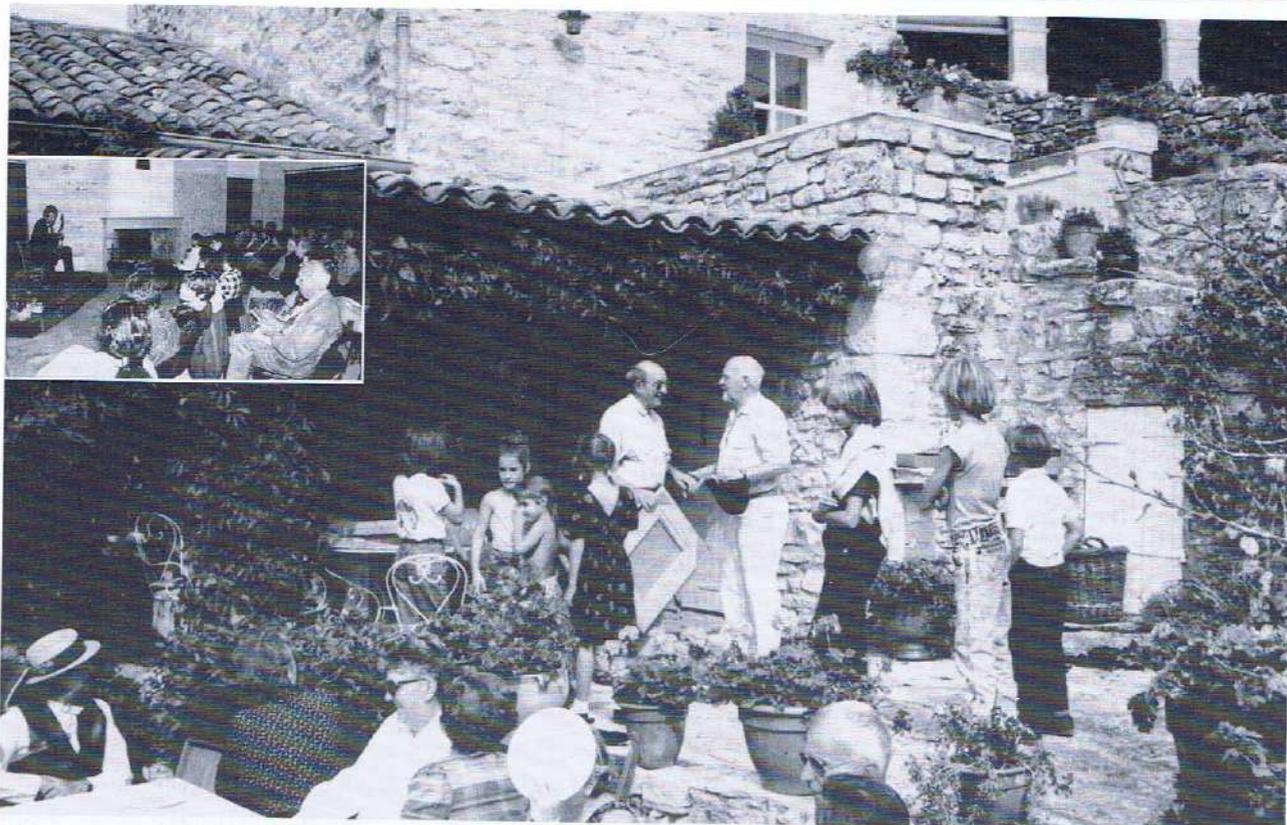
Deux concerts, chorale Musique Corps et Voix (cour du Château) subventionnés par le Conseil Général.

Exposition des oeuvres de DUNCAN : 200 participants, 50 bénévoles pour l'accueil avec édition de plaquettes et d'affiches : coût 50.000 F (Conseil

Général 10.000 F, Ministère de la Culture 5.000 F, Banque Marze 10.000 F, SAUR 10.000 F, divers 5.000 F)

Cinéma : toutes les semaines, en été, dans la cour du Château et tous les mois en hiver à la Salle des





Fêtes avec des films récents grâce au Cinéma "Le Navire" d'Aubenas. Participation de la Municipalité en hiver : 1000 F la séance. En août 90, projection du film "La Vallée de la Cèze".

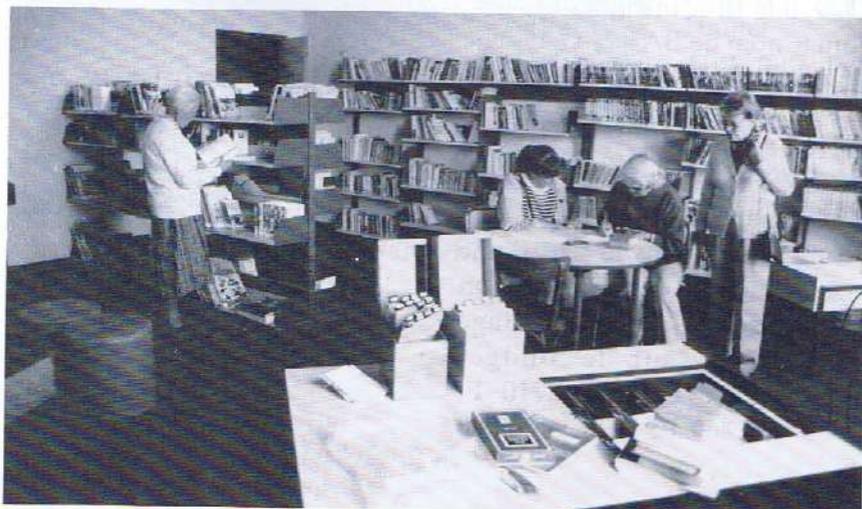
Les activités de la bibliothèque ont pris un nouveau départ avec le dévouement d'une vingtaine de bénévoles coordonnés par Mme BERNARD : un apport de 12.000 F de livres

supplémentaires offerts par le Conseil Général, l'acquisition par la Commune à l'occasion du Bicentenaire des Cinq Tomes de la Révolution Française par M. VOYELLE et l'animation autour du Conte pour les enfants. Les écoles prennent le Chemin du Livre tous les mardis. Lors de la Journée Nationale du Livre, la bibliothèque a tenu un stand. La Commission Culturelle à

chacune de ses manifestations a informé par des imprimés dans les boîtes aux lettres.

La Commission Culturelle projette pour l'été 91 un symposium de sculptures avec des blocs fournis par la "Carrière du Ranc".

M.M. PILOT.



1 Exposition photos de J.M. ANDRE

2 Santiago LUCAS MOLL, guitariste. Une soirée de grande qualité.

3 Jo DUNCAN récompense ceux qui l'ont aidé. Chez lui, au Mazert.

4 La Bibliothèque et les militantes du Livre



FOIRES ET MARCHES

Les vieilles traditions durent et se développent.

Le marché du vendredi permet aux Barjacois et à leurs voisins de trouver les produits qui n'existent pas toujours dans le commerce local.

Il rassemble les gens et constitue un pôle d'animation de plus en plus en vie.

Les abonnements à l'année et la publicité ont fidélisé les ambulants, même en arrièr-saison.

Les interventions patientes de Messieurs MONTEIL et LAVIE ont réussi à concilier les ambulants et les commerçants locaux.

Le marché est devenu un haut-lieu où l'on cause. Le régisseur, M. BENEVENT constate que les recettes ont grimpé de 22.485

en 1988, à 58.000 F en 1989 et 100.000 F en 1990.

Les foires aux Antiquités et à la Brocante qui ont porté loin le nom de BARJAC, malgré la concurrence de plus en plus forte, sont préparées en bonne entente entre le Comité d'Expansion, Mme TASSY et la Commission des Foires de la Municipalité dans le sens d'une moindre gêne, d'une réputation en hausse et d'un avantage substantiel sur le budget communal : 1988 : 42.710 F, 1989 : 58.460 F, 1990 : 140.000 F.

La Commission a proposé des nouveautés :

Foire agricole du 2 juin 1990
Marché pour les clubs de 3ème âge

Sainte-Barbe

La Foire aux greniers est une réussite de l'UCIAPL

Les Foires aux chiens s'imposent grâce à la Sté de Chasse.

M. MONTEIL.

La Foire aux Antiquités et à la Brocante.

LES BOIS

Création pour les bois de BARJAC et des Communes avoisinantes d'un SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE pour la lutte contre les incendies : "D.F.C.I." (-défense des forêts contre l'incendie). Il a pour but l'aménagement des pistes existantes et la création de nouvelles, s'il y a lieu.

Ces pistes seront toutes balisées, une citerne pourra être installée en cas de nécessité.

Toutes ces opérations seront subventionnées à 90 %.

Les communes adhérentes à ce Syndicat sont : BARJAC, ST-JEAN DE MARUEJOLS, ST-PRIVAT DE CHAMPCLOS, THARAUX, MEJANNES LE CLAP, ROCHEGUDE.

LES PLANTATIONS

Toutes les plantations faites il y a quelques années viennent d'être traitées contre les chenilles et parasites pouvant être à l'origine de la mortalité des arbustes.

Ce traitement s'est fait par hélicoptère sous le



contrôle de l'O.N.F. et du Garde-Forestier.

LES CEDRES

Le lieu-dit "Les Cèdres" sera nettoyé sur une superficie de 8 hectares.

Un dépressage sera effectué afin que les arbustes puissent pousser normalement. Les chênes et autres espèces seront élagués jusqu'à 2 mètres.

40 hectares de pins noirs seront nettoyés par

FORET PLUS.

L'ensemble des opérations coûte 50.000 F et se trouve subventionné à 80%.

COUPES AFFOUAGERES

Les coupes de bois sont terminées depuis fin avril 1990, après une prolongation de pillage de deux mois.

En 1991, de nouvelles coupes seront distribuées pour deux années.

Le prix de ces coupes a été fixé à 600 F.

L'O.N.F. organisera le tracé et en fixera le lieu.

M. SOULIER.

AGRICULTURE

Un accord est passé avec l'A.S.A. d'assainissement pour la construction de huit gués sur les ruisseaux qui ont été recalibrés, et un autre pour le curage du ruisseau "Le Bourdarie". Par une prise en charge des remboursements sur le collectif, l'A.S.A. pourra continuer son extension vers la plaine de Ribes-Hautes.

Transport par l'A.S.A. de tout-venant sur des chemins ruraux en très mauvais état, nivelage et compactage par la Mairie : chemin du Romejac, du Mas de Reboul et de la Plaine de Ribes-Hautes. Participation de la Commune à l'A.S.A. : 39.000 F par an et pour 15 ans.

L'irrigation arrive sur BARJAC : électrification du surpresseur.

Produit du Foncier non-bâti 1990 : 365.000 F.

M. DUMAS.



Arrivée du Tour du Gard FSGT

Pour une petite cité, BARJAC a de nombreuses activités sportives. Des nouveautés, pleines de promesses se sont ajoutées, que nous aidons. Les sports et loisirs équestres commencent à faire

CENTRE DE SECOURS

Le nombre de sorties est passé en 3 ans de 450 à 800. Nos sapeurs-pompiers, volontaires ont été souvent sollicités pour combattre les grands feux qui ont affecté notre région ou pour les prévenir.

En 1989, le total des indemnités qu'ils ont reçues de la part du Département, du Comité d'Expansion et de la Commune, s'élève à 699.484,66 F.

Ils viennent de recevoir un camion 4X4 "feux de forêt", neuf, payé à 100% par le Conseil Général. Un système de mise en alerte, perfectionné, va être mis en place pour le déclenchement de la garde de nuit du 18.

ACTIVITE SPORTIVE

rayonner un peu plus BARJAC sous l'impulsion de Messieurs GINEL et DUMAS (3 manifestations)

Le Tsai Tji Suestbienfréquenté. La municipalité a installé ses activités au rez-de-chaussée du Château.

Le nouveau préau, avenue Raoul EYRAUD, est aussi une salle d'activités multiples, mise à la disposition de la danse et de la gymnastique volontaire.

Des moments forts ont animé le sport : Tour du Gard Cycliste.

L'Etoile Sportive Barjacoise anime, le mercredi, une école de football où se retrouvent 50 enfants. Elle bénéficie de subvention et perçoit directement la publicité; l'arrivée de l'irrigation permettra d'obtenir une belle pelouse.

Le tennis éduque 40 enfants, le mercredi après-midi et le samedi. Il compte 72 licenciés de plusieurs communes, sous l'impulsion de M. GINEL.

L'Association Sports Loisirs s'est créée sous la direction de M. BERNARD, professeur certifié d'E.P.S.

Le stade a été soigné : réfection de la buvette, plantation et fleurissement, enrobé.

M. LAVIE.

Considérant le nombre de sorties élevé et le poids de plus en plus grand de la gestion, de la formation, la Municipalité a sollicité du Conseil Général pour la prise en charge à 80% d'un deuxième professionnel Chef de Corps.

L'amicale rencontre un excellent accueil pour son calendrier, dans la population du canton.

Les municipalités voisines sont de plus en plus conscientes que l'efficacité de notre Centre de Secours passe par une amélioration de leur aide directe.

Les entraînements, les gardes de nuit, du samedi au dimanche, sont toutes à la charge de BARJAC...

Des problèmes de logement des véhicules se posent. L'amortissement d'un emprunt de 1982 à 16,5% pèse encore trop lourd pour aborder une extension rapide des locaux.

La compétence, la rapidité et la motivation de nos volontaires exercent sur les jeunes une attraction forte qui nous réjouit.

CENTRE DE SECOURS BARJAC 1989

DEPENSES	FACTUREES A LA MAIRIE	A LA CHARGE DE LA COMMUNE
Habillement	23.618,20 F	20% 4 723,64 F
Carburant	40.849,25 F	sorties intra-muros
Fournitures diverses Peinture + dégripant	5 621,65 F	100% 5 628,65 F
Salaires et charges sociales pompiers permanent	77.056 F	20% 15.411,20 F
Acquisition petit matériel	84	100% 84
Assurance bâtiment	890	100% 84
Contingent Service Incendie	25.441,69 F	100% 25.441,69 F
Subvention à l'Amicale	3 160 F	100% 3 160 F
Téléphone	4 854,53 F	100% 4 854,53 F
Chauffage électricité	13.787,51 F	100% 13 787,51 F
Annuité Emprunt Construction du Centre de Secours	128.502 F	90% 115.651,80 F
Indemnités Pompiers	54.956,51	100 54.956,51 F
Produits Entretien	1 055,10	100% 1 055,10 F
Fournitures de bureau	621,70 F	100 % 621,70 F
PARTICIPATION COMMUNALE Sur le plan d'équipement 1988 et antérieurs	11.287,29 F	100% 11.287,29 F
TOTAL	391.792,43 F	257.553,62 F

ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

Pour ce service, BARJAC adhère à 2 syndicats intercommunaux :

Le S.I.C.O.M. : 11 communes. Président : M. RAVIER, Maire de St-Paul-le-Jeune, pour la collecte au porte à porte.

Le projet de l'implantation de containers avec camions adaptés est à l'étude pour 1991.

Le réseau de ramassage a été prolongé et les fréquences adaptées (Le Rieu, La Viste, Ribautes, La Perrière).

Le S.I.C.T.O.B.A. : 47 communes. Président : M. Yves SERRE, Conseiller Général de SALAVAS, pour la destruction par trituration et compostage des ordures

ménagères.

Cotisation : 40 F par habitant et emplacement de campings.

Des améliorations à l'usine de traitement donneront satisfaction aux écologistes.

	1989	1990
Dépenses	216.561 F	237.572 F
Recettes	130.000 F	180.000 F

Le déficit est encore important, mais il tendra à se résorber.

UNE DECHETTERIE a été mise en place à JOYEUSE.

Elle reçoit huiles usées, télévisions, sommiers, bois, pneus, métaux...

En appelant la Mairie au 66.24.50.09, un fourgon viendra enlever gratuitement, à domicile, dans les 3 semaines, vos encombrants.

La décharge municipale est interdite, sauf autorisation écrite de la Mairie (gravats).

M. SARRAZIN.

DESENCLAVEMENT

BARJAC s'est rapproché d'Alès de par l'action du Conseil Général, pour l'amélioration qui va se poursuivre du C.D. 16.

Vers la Vallée du Rhône, la barrière de la Côte de Combesoulouze sera attaquée avec 600 millions d'investissements dès 1991.

Vers Vallon Pont-d'Arc, le Pont de Salavas sera refait. Les routes vers Orgnac, St-Sauveur, Bessas et St-Privat ont été sensiblement améliorées



Route de Bessas.

Pour l'étude de la Rocade : M. Cavalier-Bénézet, Pt de la Commission des routes du Gard,

M. Filly, directeur départemental

M. Miras, ingénieur

ACTIVITE

DU

CONCILIATEUR

Période du 8 Janvier au 26
Novembre 1990 - 12
affaires dont 6 de réglées

Sur ces 12 affaires : 7 de
voisinage, 4 financières
(ces dernières ont toutes
été réglées).

Les fonctions de
Conciliateur sont
bénévoles.

Les saisines de donnent
lieu à aucune
rémunération.

Le conciliateur est
assermenté auprès du
Procureur Général de
NIMES, il est chargé
essentiellement de trouver
une solution amiable aux
litiges présentés, sans
aucun pouvoir de décider
qui a tort ou qui a raison.

Les intéressés peuvent
demander son
intervention sur simple
appel téléphonique ou en
se présentant à son
domicile :

M. CERISIER Georges -

rue des Lilas

30430 BARJAC

tél : 66 24 57 64.



La médaille de "citoyen d'honneur" sera attribuée chaque année à des personnalités qui de part leurs talents et leur dévouement auront contribué au développement, au rayonnement de notre -cité.

Elle est la marque de notre reconnaissance envers des gens natifs d'ici ou d'ailleurs, en qui nous reconnaissons des valeurs profondes et avérées que nous voudrions voir encore plus partagés.

Pourtant, qu'il est difficile de faire un choix tant notre cité peut être fière du nombre de gens qui sont ses amis et ses bienfaiteurs. Ils ont en commun un amour pour BARJAC et ses habitants, un coeur et un dévouement exemplaire pour la "maison commune" qu'est notre village.

1) ETIENNE Louis Gabriel est né le 31 décembre 1897 à BARJAC. Il a exercé le métier de boucher. Dans les années 20, il fut maire-adjoint de la municipalité de CHAUDESAIGUES. En 1942, il n'accepte pas l'occupation et il contribue à la fondation du maquis FTPF d'Orgnac, dont il assurera avec un réfugié d'Espagne Manuel BENEDITO, le ravitaillement. En 1944, il est intendant du bataillon "La Marseillaise" à la caserne Montcalm de Nimes. A la libération, il devient président du comité de libération de BARJAC. Il sera élu Conseiller Général du Gard. Ses nombreuses activités au sein d'associations, son zèle, sa compétence, sa tolérance et son

amour de la liberté font que, nous avons l'honneur et le plaisir de lui attribuer la médaille de citoyen d'honneur de la ville de BARJAC.

2) GALVIER Henri est né en 1911 à BARJAC. Ancien mineur-électricien, il a été conseiller dans le comité de libération. Il a participé à la création du corps de sapeurs-pompiers volontaires de BARJAC avec Marcel BORIE.

Avec M. RAOUX, ETIENNE, PRADON, COMTE, en 1923, il fonde la société de musique "Les Enfants de BARJAC". Il y joue un rôle de premier plan durant une exceptionnelle fidélité de 62 ans. C'est grâce à des qualités pareilles multipliées dans d'autres

personnes dévouées que nous avons la chance d'avoir une société de musique qui contribue à la culture générale des jeunes et à l'animation de la cité.

3) PASCAL Gabriel est né à BARJAC. Il est agriculteur. Conseiller de la municipalité HOUBEN, il deviendra Maire durant 10 ans. On l'apprécie dans toutes les sociétés où il participe : à la musique, aux pompiers, aux parents d'élèves, au conseil d'administration de la cave coopérative. Chevalier du mérite agricole, sa cité se devait de le reconnaître comme citoyen d'honneur car il l'a bien servie, avec honnêteté et esprit d'amitié.

Vieillir avec autant de santé, de dynamisme est une oeuvre d'art et c'est pour nous un exemple.

4) DUNCAN Jo est né en 1920 à LONDRES de parents irlandais. Il connaît la France en 1939 dans l'armée anglaise et il participe à la gigantesque Campagne de Dunkerque dont il rentre très éprouvé. Barjac, terre d'accueil le reçoit il y a plus de 20 ans, au Mazert. Là, il a reçu cette lumière et cette liberté que l'on sent vibrer dans ses toiles. La mémoire irlandaise transparait dans ses oeuvres qu'il a exposé à Barjac, mais aussi dans de nombreuses capitales : Paris, Bruxelles,

Stockolm et aux U.S.A. Il a su pour vivre son art, accepter tous les sacrifices malheureusement trop souvent imposés aux artistes. Jo DUNCAN nous a offert un somptueux tableau qui orne la Mairie et dont nous le remercions encore.

5) MARRON Josette est née au Mas Lozard en 1931. Employée de la sécurité sociale minière à BARJAC, puis à St Ambroix. Quelle famille, ici, n'a pas reçu son aide pour les papiers, les conseils qu'elle a toujours généreusement dispensés ? Elle a été conseillère municipale. Depuis 30 ans, elle participe avec un dévouement de sainte, le mot n'est pas trop fort, au bureau d'aide sociale de BARJAC. A cela, elle a toujours ajouté une générosité exemplaire au secours catholique et à la gestion du personnel des aides ménagères.

6) MARRON Auguste-Lucien, Chevalier de la Légion d'honneur, né en 1919 à BARJAC, engagé en 1937 dans l'aviation, achève sa carrière comme capitaine.

Par son travail comme radio-navigant, puis comme mécanicien sur les bases en Angleterre pendant la 2ème Guerre Mondiale, a partagé très tôt l'idéal que le Général de Gaulle a exprimé par l'appel du 18 juin 1940, idéal de

souveraineté nationale.

A ce titre, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Appel, la municipalité de BARJAC le distingue comme Citoyen d'Honneur.

7) DELPUECH Georges, Conducteur des travaux publics de l'Etat, attaché à la subdivision de l'Equipement de Bessèges, a géré les études et travaux plus de 25 ans au bénéfice des communes du canton. Retiré à St-Ambroix, son rôle discret, mais efficace, au service de la Commune a été apprécié hautement.

8) BERTRAND Louis, "Loulou", c'est 40 ans au service du Tourisme et de la vie économique de BARJAC. Beaucoup de nouveaux Barjacois lui doivent d'être là. Animateur, homme d'affaires habile, travailleur infatigable, sa réussite méritée à laquelle Monique TUQUET est associée ne l'empêche pas de rester profondément Barjacois.

La Médaille de "Citoyen d'Honneur".



LES RUES BAPTISEES

Avenue Raoul HEYRAUD : Résistant, Directeur d'Ecole Publique

Rue Docteur CHAVALIER-LAVAURE : Médecin, viculteur, humaniste

Rue du Général de GAULLE : 50ème anniversaire de l'Appel à la Résistance.

Rue du 19 mars : Contre la conspiration du silence et en faveur des Anciens d'Algérie.

Les médaillés militaires :

M. EUZENE, décoré de la médaille d'honneur de la police et des communes

M. MILLET, Député du Gard.

LES PERSPECTIVES

La Municipalité agit pour résoudre les problèmes du logement.

Le lotissement de la Bourdarie est en voie d'être totalement achevé.

Une étude de diagnostic (90.000 F subventionnés à 75 %) est en cours pour résoudre les problèmes de station d'épuration et de réseau.

Un local au rez-de-chaussée de l'Ancienne Gendarmerie va être préparé.

Un préau pour les

collégiens et les lycéens qui quittent BARJAC est mis à l'étude.

Le Parc Résidentiel de Loisirs décrié avant que la moindre possibilité juridique de le réaliser ne soit acquise, continuera d'être étudié.

Le rayonnement de BARJAC est de plus en plus grand. La qualité de la vie attire de plus en plus de nouveaux résidents.

La rocade prévue pour 1993, financée par le Conseil Général bouleversera positivement la circulation et le

stationnement dans notre Cité. Elle comprend 3 échangeurs à l'anglaises; des aménagements publics seront faits au bas du village.

L'incitation à entrer dans la Cité par des éclairages, des panneaux est prévue.

La revitalisation économique devrait permettre de sauvegarder et mettre en valeur un patrimoine ancien exceptionnel, tant par l'action de la puissance publique que par celle des particuliers.

ETAT CIVIL 1989

NOS JOIES :

MARIAGES :

7 mariages ont été célébrés en Mairie :

CHAULET Claude et DUPUY Gisèle, le 15 avril 1989
DEVILLIERS DE L'ISLE ADAM Marc et BLANC Béatrice, le 24 juin 1989
DIVOL Jean-Claude et KULINSKI Patricia, le 23 septembre 1989
EL YAAGOUBI El Hassan et TOZZI Anne-Marie, le 7 novembre 1989
FAUCHEUR Thomas et MAGNIN Florence, le 2 juin 1989
GUYOT Philippe et GARSIA Isabelle, le 2 juin 1989
MOUTAABID Nour Eddine et BELLIL Nacera, le 14 octobre 1989

NAISSANCES :

Nous avons enregistré avec joie la naissance de 10 enfants :

AGAPITOS Léo, chez Antoine et Isabelle AGAPITOS, le 23 septembre 1989
CESSENAT Gaëlle, chez Claude et Valérie CESSENAT, le 30 octobre 1989
CHAULET Thibaud, chez Claude et Gisèle CHAULET, le 30 août 1989
DONNEE Ludovic, chez René et Carmela DONNEE, le 22 juin 1989
MARTIN Aurélie, chez Didier et Nicole MARTIN, le 17 août 1989
MATRAY Cécile, chez Philippe et Laurence MATRAY, le 29 septembre 1989
MARRON Anaïs, chez Thierry et Fabienne MARRON, le 30 novembre 1989
PASCAL Solenne, chez J.Louis et Laurence PASCAL, le 14 juin 1989
SEVENIER Jeffrey, chez M. et Mme SEVENIER, le 5 avril 1989
FELIX Laura, chez M. et Mme FELIX, le 5 février 1989

NOS PEINES :

DECES :

Nous renouvelons nos condoléances aux familles éprouvées par le deuil de :

BONZI Jean - Le Bourdarie - âgé de 43 ans, le 30 mai 1989
BORIE Henria Vve TRICHET - avenue Chaillot - le 16 juin 1989
BOUCHET Emile - La Filature - le 16 mars 1989
CHANCEL Valérie - HLM "Les Platanes" - le 20 décembre 1989
CHARRIER Fernand - Le Cantón - le 25 février 1989
EYCHENNE Baptistine - La Lauzière - le 27 septembre 1989
LACOMBE Raymond - Le Gourdon - âgé de 59 ans, le 21 juin 1989
LAFFONT Alfred - rte d'Ornac - le 12 janvier 1989
LAVIE Paul - L'Esplanade - le 15 janvier 1989
MARRON Fernand - Place Joseph Comte - le 13 août 1989
MICHEL Célestine Vve TEYSSIER - rue Prentegarde - le 11 septembre 1989
MILET Roger - rue de l'Eglise - le 4 avril 1989
MIRA j.Luc - âgé de 29 ans, décédé accidentellement, le 25 février 1989
MONTANARD Louis - rue Alphonse Daudet - le 27 octobre 1989
ROCHEBLAVE Albert - rue Haute Fontaine - le 28 mars 1989
SAINT-MICHEL Jeanne Ep. GIRAUDON - La Vilette - le 15 juillet 1989
VAN'T ZELFDE Dammis - Montchamp - le 29 janvier 1989

MARIAGES 1990

EXBRAYAT Patrick et RAFINESQUE Virginie, le 7 avril 1990
FENOILLERE Francis et LABROUSSE Christine, le 30 juin 1990
FOSTER Laurent et DIVOL Gisèle, le 13 janvier 1990
GILLES Thierry et CIAMARELLA Nathalie, le 7 décembre 1990
HUGON Laurent et NOUET Laurence, le 15 septembre 1990
MICHELLON Christian et PIANETTI Huguette, le 4 août 1990
SONZOGNI Richard et BELLIL Djamila, le 1 décembre 1990

NAISSANCES

BELLIL Mederik, le 14 novembre 1990 à Alès
BOFILL Marion Inès Simone, le 29 novembre 1990 à Alès
CASANADA Thibaut, le 7 novembre 1990 à Alès
DEVILLIERS DE L'ISLE ADAM Enguerrand, le 2 mai 1990 à Narbonne
DUCHEIX Charlene Elisa, le 16 mars 1990 à Alès
EDOUARD Kevin, Valentin, Paul, le 16 mars 1990 à Bagnols sur Cèze
FOREST Marine Elise, le 8 juin 1990 à Alès
GAUTHIER Julien, le 23 juillet 1990 à Alès
GOLDER Joris, Alexandre, J. Luc, le 26 février 1990 à Alès
JALIBAT Christophe, le 26 juin 1990 à Alès
MARASAT Julie, le 18 août 1990 à Alès
MOYSON Dorian, François, Joseph, le 11 juillet 1990 à Alès
RAYMOND Nadine, le 23 mai 1990 à Aubenas
SARROUY Frédéric, Florent, le 16 janvier 1990 à Alès
SONZOGNI Léa, Annie, Renée, le 23 mai 1990 à Alès
TRIVEZ Geoffroy J. François, le 14 janvier 1990 à Alès
MARTIN Armony, le 2 mai 1990 à Alès

DECES

BORIE Marcel, le 25 octobre 1990 à Alès
CAUDRON Léopold, le 1 juillet 1990 à Alès
DUBOIS Bertin, le 6 juillet 1990 à Alès
EAUCLAIRE Charles, le 14 août 1990 à Marseille
ESNEE Pierre, le 10 juillet 1990 à Alès
GIRBON Gaston, le 2 janvier 1990 à Alès
GONDROY Adrien, le 30 septembre 1990 à Barjac
MARRON Josette, le 19 mars 1990 à Montpellier
MIALON Rosa Vve JOUFFRE, le 28 avril 1990 à Alès
PETITBON Charlotte Vve MARNEE, le 6 juin 1990 à Barjac
THOMAS Anaïs Vve TAULELLE, le 28 avril 1990 à Alès

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE
portraits - publicité - reportage - industrie
JEAN-MICHEL ANDRE ☎ 66 24 55 68 - BARJAC

Café du Midi
Place Charles Guynet - 30340 BARJAC
☎ 66 24 52 49

LIBRE SERVICE BARBUSCIA
FRUITS - PRIMEURS
Place Joseph Comte
30340 BARJAC ☎ 66 61 50 80

Auguste NERONI
Artisan Maçon
▶ CARRELAGES
▶ FAIENCES ☎ 66 24 52 25
Rte Olivier de Serre - 30340 BARJAC



BAR - HOTEL - RESTAURANT DU CENTRE

Monsieur et Madame Antoine CONTRERAS

noces

banquets

repas à domicile

Vous proposent des menus de 60 F à 110 F plus cartes
son billard et son P.M.U.

Place Charles Guynet - B.P. 11 - 30340 BARJAC ☎ 66 24 50 35

s.a.r.l. MARRON
Bâtiment • Travaux Publics
Route de Vallon
30340 BARJAC ☎ 66 24 50 22

CAFÉ - STATION ELF
Etablissement LAVIE
Entrée et Sortie Sud-Ouest de BARJAC

